

Règlement de la SBUP Swiss Backyard Ultra Prêles

La Big Dog Backyard Ultra aux USA est à l'origine de ce concept créé par Gary Canterell plus connu sous le nom Laz, l'organisateur de la célèbre Barkley dans le Tennessee.

Le concept:

Le parcours est une boucle de 6,7 km avec un départ toutes les heures. Le coureur terminant une boucle en moins d'une heure a le temps de se reposer, manger, ... et de repartir, si il le désire, pour une nouvelle boucle une heure après la précédente.

Le coureur ne terminant pas la boucle en une heure se voit éliminé. Le gagnant est le dernier concurrent à réussir à terminer une boucle complète.

Pourquoi la distance de 6,7 km ?

La distance des courses en montagne aux USA est de 100 miles soit 161 km à parcourir. Laz prévoyait de parcourir cette distance de 161 km en 24 heures ce qui donne une moyenne de 6,7 km par heure.

Le record féminin est détenu par l'Américaine Megan Eckert avec 87 boucles soit 583 km le 19 octobre 2024 au USA lors du championnat du monde par nation.

Le record masculin est détenu par l'Australien Phil Gore avec 119 boucles soit 798 km le 21 juin 2025 en Australie lors de la Dead Cow Gully Backyard Ultra.

Inscriptions:

Les inscriptions se font en ligne en vous rendant dans l'onglet "inscription" du site. Si le quota des 80 personnes n'est pas atteint, vous pouvez vous inscrire sur place jusqu'à 30 minutes avant le départ. En 2026 les inscriptions se sont arrêtées après seulement 14 minutes.

Le nombre de dossards est limité à 80 coureurs pour que tout le monde soit confortable pendant les boucles. Une liste d'attente dans l'ordre chronologique des inscriptions sera mise en place.

L'organisation se garde quelques dossards en plus du quota indiqué pour les journalistes, partenaires, élites ou autre.

Comme pour la majorité des événements sportifs, les inscriptions sont fermes et non remboursables, le transfert de dossard entre coureur n'est pas autorisé.

Merci pour votre compréhension et votre soutien à l'organisation de cette course.

Tarif:

Le prix de l'inscription est de CHF 80 et comprend:

La participation à un événement exceptionnel

Le dossard personnalisé

Le cadeau de bienvenue

Les repas à 19h00-24h00-.....

Le cadeau de non-finisher quelque soit le nombre de tours (minimum un tour)

L'accès aux ravitaillements, WC, emplacement de repos.

Le gagnant recevra un équipement de notre sponsor.

Classement et vainqueur

Il y aura un classement avec le nombre de tour effectué à la fin de l'événement.

La dernière personne à effectuer un tour complet dans le temps imparti est déclaré vainqueur et met fin à l'épreuve, les autres participants étant assimilés à un DNF. (did not finish)

Si aucune personne n'arrive à terminer seule un dernier tour, aucun vainqueur n'est déclaré.

Départs:

Chaque départ a lieu précisément 1 heure après le précédent départ. Au top départ, tous les participants doivent être dans la zone de départ sans quoi il est impossible de prendre le départ de la boucle. Tout départ en retard est donc interdit.

Un décompte avant le départ est indiqué aux participants : à 3, 2 et 1 minute avant le départ.

Les boucles:

Les participants ne doivent pas quitter la boucle et l'enceinte de départ et arrivée.

Interdiction d'avoir de l'aide personnelle pendant la boucle.

Chaque boucle doit être terminée dans l'heure pour être comptée, y compris la boucle finale.

Interdiction des aides artificielles.

Les participants les plus lents doivent laisser passer les plus rapides. Tout écart de la boucle balisée ou non-pointage aux points de contrôles entraîne la disqualification.

Assistance:

L'assistance est autorisée uniquement sur la zone de repos qui est juste à côté de la zone de départ / arrivée et dans la halle de gym. Chaque assistant peut apporter toute l'aide qu'il souhaite dans ces zones mais ne peut en aucun cas suivre un coureur sur le parcours à pied ou à vélo.

Logistique sur place:

L'épreuve pouvant durer plusieurs jours et nuits en fonction de chaque personne, vous êtes autonome concernant votre logistique et éventuel campement sur place.

Conditions de participation:

L'âge minimum pour participer à la SBUP est de 18 ans révolu le jour de la course.

Dossards:

Le retrait des dossards est possible sur place jusqu'à 30 minutes avant le départ.

Chaque participant doit porter son dossard au départ de la course et le garder jusqu'à la fin. En absence du dossard visible au départ ou à l'arrivée d'une boucle, **le participant est mis hors course.**

Matériel obligatoire:

Vous pouvez adapter votre matériel selon vos besoins lors de l'événement mais une lampe frontale est obligatoire à partir de 20 heures et jusqu'à 7 heures pour votre propre sécurité.

Droit à l'image:

Tout participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître y compris sur les documents promotionnels ou publicitaires.

Décharge de responsabilité:

L'organisateur (Association Moutier Trail) décline toute responsabilité en cas de défaillance physique, psychique ou en cas de blessure survenue pendant l'épreuve ainsi qu'en cas de vol ou dégradation sur les biens matériels des participants et/ou accompagnateurs.

Secours et assistance médicale:

Les participants se doivent secours et entraide. En cas de problème, ils doivent alerter ou faire alerter l'organisation située sur le parcours qui dispose de moyens d'intervention et ne laisser, en aucun cas, une personne blessée seule.

Tout manquement à ces règles élémentaires de bonne conduite est sanctionné par l'élimination.

Respect de l'environnement:

Toute personne ne respectant pas l'environnement et qui est surpris en jetant des emballages, des papiers ou tout autre détritux durant la course est immédiatement sanctionné par l'organisation.

Assurance:

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile organisateur mais chaque participant doit

obligatoirement avoir sa propre assurance qui le couvre en cas de problème sur cet événement.

Cas de force majeure et annulation:

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents ou des bénévoles encadrant l'épreuve, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement, sans que personne puisse prétendre à un quelconque remboursement.

Acceptation du règlement:

Votre inscription à la SBUP implique l'acceptation du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du présent règlement, programme, sans préavis et à n'importe quel moment ou annuler l'épreuve pour des raisons qui leur seraient imposées par les autorités compétentes.

R T-H S-L D 24.07.26